Nations Unies A/59/757-S/2005/208



Distr. générale 29 mars 2005 Français Original: arabe

Assemblée générale Cinquante-neuvième session Point 36 de l'ordre du jour La situation au Moyen-Orient Conseil de sécurité Soixantième année

Lettre datée du 29 mars 2005, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement libanais approuve la décision du Conseil de sécurité concernant la création d'une Commission d'enquête internationale sur l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri et qu'il est prêt à coopérer avec cette commission dans le cadre de la souveraineté du Liban et de son ordre juridique.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim (Signé) Ibrahim **Assaf**